

# CONSEIL DE COMMUNAUTE du 16 février 2010

## PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 46

Nombre de Conseillers présents : 37

Nombre de Conseillers présents et représentés : 44

Quorum : 23

Date convocation du Conseil Communautaire : 10/02/2010

Date d'affichage de la convocation au siège : 10/02/2010

La séance est ouverte

Le 16 février de l'année deux mille dix à 18 h 30

en la Salle de Conférence de la Technopole Montesquieu  
à Martillac

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la  
Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>
TAMARELLE Christian (Président)	X			GAZEAU Francis (Vice-Président)	Jusqu'à 21h		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LIEBAUT JANY Céline (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)	X			LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)	X		
DUFRANC Michel (Vice-Président)	à/c 20h30			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	20h/21h			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
Philippe DANNE	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)	Jusqu'à 20h		
Martine TALABOT	X			Philippe NARDI	X		
Jean Michel ALLINCKX			X	Benoist AULANIER	X		
Michel BAQUER			X	Nadine CHENNA	X		
Lionel PEZAT		M. Mayeux		Dominique GOURGUES	X		
Anne Marie CAUSSE		M. Coornaert		Jean Paul MERCADIE	X		
Muriel RICHARD	X			Lionel PEYROUT	Jusqu'à 21h45		
Philippe BALAYE	Jusqu'à 21h			Pierre VIDAL		M. Delort	
Michèle BOURROUSSE	X			Pascal BARROUILHET	X		
Catherine SAUNIER		Mme Bourrousse		Laure BENCTEUX	X		
Daniel AUZIER	X			Bernard CHEVALIER	X		
Pili DUCOURNEAU		M. Garros		Gérard GOUVERNEUR	X		
Christine PERRIN		M. Dupa		Bernadette PELISSIER	X		
Françoise BETES	X			Jean Michel GACHET		M. Laporte	
Bertrand MEALLET	X			Marylène MAY	X		
Sylvie DUFRANC	Jusqu'à 20h30			Jean Louis PAUQUET	X		
Alexandre LAFFARGUE	X			Michèle SOUQUIERE	X		

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur AUZIER est élu secrétaire de séance
- Le procès verbal de la réunion du 26 janvier 2010 est adopté à l'unanimité

# **Compte-rendu synthétique des décisions**

## **Conseil de la Communauté de Communes de Montesquieu**

### **Le 16 février 2010**

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
2010/01	Vote du compte administratif - budget principal exercice 2009	Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions Le Président ne prend pas part au vote
2010/02	Approbation du compte de gestion - budget principal exercice 2009	Adopté à l'unanimité
2010/03	Affectation du résultat - budget principal exercice 2009	Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions
2010/04	Vote du taux relais exercice 2010	Adopté à l'unanimité
2010/05	Vote du budget primitif - budget principal « CDC Montesquieu » exercice 2010	Adopté par 38 voix pour et 4 abstentions
2010/06	Vote du compte administratif - budget annexe « ordures ménagères » exercice 2009	Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions Le Président ne prend pas part au vote
2010/07	Approbation du compte de gestion - budget annexe « ordures ménagères » exercice 2009	Adopté à l'unanimité
2010/08	Affectation du résultat - budget annexe « ordures ménagères » exercice 2009	Adopté par 38 voix pour et 4 abstentions
2010/09	Vote du taux de la TEOM 2010	Adopté à l'unanimité
2010/10	Vote du budget primitif - budget annexe « ordures ménagères » exercice 2010	Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions
2010/11	Vote du compte administratif - budget annexe « transports scolaires » exercice 2009	Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions Le Président ne prend pas part au vote
2010/12	Approbation du compte de gestion - budget annexe « transports scolaires » exercice 2009	Adopté à l'unanimité
2010/13	Affectation du résultat - budget annexe « transports scolaires » exercice 2009	Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions

2010/14	Vote des tarifs « transports scolaires » année 2010/2011	Adopté à l'unanimité
2010/15	Vote du budget primitif budget annexe « transports scolaires » exercice 2010	Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions
2010/16	Vote du compte administratif budget annexe « aérodrome » exercice 2009	Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions Le Président ne prend pas part au vote
2010/17	Approbation du compte de gestion budget annexe « aérodrome » exercice 2009	Adopté à l'unanimité
2010/18	Affectation du résultat budget annexe « aérodrome » exercice 2010	Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions
2010/19	Vote du budget primitif budget annexe « aérodrome » exercice 2010	Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions
2010/20	Vote du compte administratif budget annexe « Centre de Ressources » exercice 2009	Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions Le Président ne prend pas part au vote
2010/21	Approbation du compte de gestion budget annexe « Centre de Ressources » exercice 2009	Adopté à l'unanimité
2010/22	Affectation du résultat budget annexe « Centre de Ressources » exercice 2010	Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions
2010/23	Vote du budget primitif budget annexe « Centre de Ressources » exercice 2010	Adopté par 37 voix pour et 3 abstentions
2010/24	Vote du compte administratif budget annexe « gestion du site Montesquieu » exercice 2009	Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions Le Président ne prend pas part au vote
2010/25	Approbation du compte de gestion budget annexe « gestion du site Montesquieu » ex 2009	Adopté à l'unanimité
2010/26	Affectation du résultat budget annexe « gestion du site Montesquieu » exercice 2010	Adopté par 37 voix pour et 3 abstentions
2010/27	Vote du budget primitif budget annexe « gestion du site Montesquieu » exercice 2010	Adopté par 37 voix pour et 3 abstentions
2010/28	Vote du compte administratif budget annexe « extension zone Montesquieu » exercice 2009	Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions Le Président ne prend pas part au vote

2010/29	Approbation du compte de gestion budget annexe « extension zone Montesquieu » ex 2009	Adopté à l'unanimité
2010/30	Affectation du résultat budget annexe « extension zone Montesquieu » exercice 2010	Adopté par 37 voix pour et 3 abstentions
2010/31	Vote du budget primitif budget annexe « extension zone Montesquieu » exercice 2010	Adopté par 37 voix pour et 3 abstentions
2010/32	Vote du compte administratif budget annexe « extension zone Pins Verts » exercice 2009	Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions Le Président ne prend pas part au vote
2010/33	Approbation du compte de gestion budget annexe « extension zone Pins Verts » ex 2009	Adopté à l'unanimité
2010/34	Affectation du résultat budget annexe « extension zone Pins Verts » exercice 2010	Adopté par 37 voix pour et 3 abstentions
2010/35	Vote du budget primitif budget annexe « extension zone Pins Verts » exercice 2010	Adopté par 37 voix pour et 3 abstentions
2010/36	Vote du compte administratif budget annexe « petite enfance » exercice 2009	Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions Le Président ne prend pas part au vote
2010/37	Approbation du compte de gestion budget annexe « petite enfance » exercice 2009	Adopté à l'unanimité
2010/38	Affectation du résultat budget annexe « petite enfance » exercice 2010	Adopté par 37 voix pour et 3 abstentions
2010/39	Vote du budget primitif budget annexe « petite enfance » exercice 2010	Adopté par 37 voix pour et 3 abstentions
2010/40	Clôture du budget annexe « petite enfance »	Adopté à l'unanimité
2010/41	Affectation de la régie de recettes « petite enfance »	Adopté à l'unanimité
2010/42	Affectation de la régie d'avances « petite enfance »	Adopté à l'unanimité
2010/43	Tarifification des structures d'accueil collectif et familial	Adopté à l'unanimité
2010/44	Personnel communautaire - nouvelle architecture du régime indemnitaire - approbation	Adopté à l'unanimité
2010/45	Régime indemnitaire du personnel - prime de service et de rendement : nouveaux textes	Adopté à l'unanimité

2010/46	Indemnité exceptionnelle allouée à certains fonctionnaires affiliés au régime spécial de sécurité sociale	Adopté à l'unanimité
2010/47	Rémunération des assistantes maternelles - Indemnités de fourniture destinées à l'entretien de l'enfant	Adopté à l'unanimité
2010/48	Création d'un Comité Technique Paritaire	Adopté à l'unanimité
2010/49	Composition des instances communautaires	Adopté à l'unanimité
2010/50	Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets année 2009	Non soumis au vote
2010/51	Mission Locale des Graves - renouvellement convention 2010	Adopté à l'unanimité
2010/52	Renouvellement adhésion au Plie des Graves 2010	Adopté à l'unanimité
2010/53	Pôle emploi communautaire : renouvellement d'une convention avec le CCAS de la Brède et la commune de Saint Médard d'Eyrans	Adopté à l'unanimité
2010/54	Pôle emploi communautaire : renouvellement d'une convention avec l'association ETIQ	Adopté à l'unanimité
2010/55	Gestion du parc de cyclomoteurs de la CCM	Adopté à l'unanimité
2010/56	Subvention à l'association Bordeaux Montesquieu	Adopté à l'unanimité M. Claverie et M. Darriet ne prennent pas part au vote
2010/57	Subvention à l'association des Technopoles de Bordeaux pour l'organisation du congrès et de l'assemblée générale RETIS	Adopté à l'unanimité
2010/58	Vente d'un lot à la société DEKOREV - zone d'activité les Pins Verts	Adopté à l'unanimité
2010/59	Site Montesquieu - promesse synallagmatique de vente à la société AVA	Adopté à l'unanimité
2010/60	Site Montesquieu - promesse synallagmatique de vente à la société LPA CONCEPT	Adopté à l'unanimité
2010/61	« Destination vignobles » - Route des vins de Bordeaux en Graves et Sauternes	Adopté à l'unanimité
2010/62	Office de Tourisme de Montesquieu - Approbation du compte administratif 2009 et du budget primitif 2010 - Attribution d'une subvention 2010	Adopté à l'unanimité
2010/63	Subventions aux associations	Adopté à l'unanimité
2010/64	Subventions aux associations : conventions triennales	Adopté à l'unanimité

# Compte-rendu analytique

## 2010/01 - Vote du compte administratif - budget principal exercice 2009

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Pour ce compte administratif, le résultat reporté est de 3 494 544.97 €. L'excédent reporté en fonctionnement est de 299 082.03 €. L'excédent global de fonctionnement est donc de 3 793 627 €. En investissement, un déficit reporté de 814 342.25 € et un excédent de recettes cette année de 53 819.95 €, soit un déficit cumulé de 760 552.90 €. Enfin, le résultat global de l'année 2009 s'établit à 3 033 104.10 €

Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions

Le Président ne prend pas part au vote

## 2010/06 - Vote du compte administratif - budget annexe « ordures ménagères » exercice 2009

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

Déjà l'année dernière ce budget présentait un excédent de 815 285.60 €, il s'établit pour cette année à 281 100.17 €. Le budget se clôture avec un excédent de 1 073 952.40 €. Ceci est dû aux excellentes performances du tri sélectif.

Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions

Le Président ne prend pas part au vote

## 2010/11 - Vote du compte administratif - budget annexe « transports scolaires » exercice 2009

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

L'année dernière s'était terminée avec un excédent de 88 615.13 €. Cette année affiche un déficit de 87 478.30 €, soit un petit excédent de 1 136.75 €.

En investissement, l'année se termine avec un léger déficit de 1 151.75 €.

Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions

Le Président ne prend pas part au vote

## 2010/16 - Vote du compte administratif budget annexe « aérodrome » exercice 2009

Rapporteur : Monsieur CONSTANT

En fonctionnement, l'année se termine avec un excédent cumulé de 72 728.76 € alors qu'en investissement le budget affiche un déficit de 60 316.44 € pour faire un excédent global cumulé de 53 172.07 €.

Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions

Le Président ne prend pas part au vote

**2010/20 - Vote du compte administratif budget annexe « Centre de Ressources » exercice 2009**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Le résultat global cumulé est un déficit de 35 170.52 €.

Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions

Le Président ne prend pas part au vote

**2010/24 - Vote du compte administratif budget annexe « gestion du site Montesquieu » exercice 2009**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

L'excédent cumulé de fonctionnement est de 74 641.91 € et un léger déficit d'investissement de 8 299.79 € sur l'exercice, aboutissant à un excédent cumulé de 66 342.12 €.

Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions

Le Président ne prend pas part au vote

**2010/28 - Vote du compte administratif budget annexe « extension zone Montesquieu » exercice 2009**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Cette année affiche 733 678.40 € de recettes et 736 202.23 € de dépenses, ce qui conduit à un déficit de 2 523.83 € en fonctionnement.

En investissement, un déficit de 1 210 996.12 €.

Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions

Le Président ne prend pas part au vote

**2010/32 - Vote du compte administratif budget annexe « extension zone Pins Verts » exercice 2009**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

L'année dernière accusait un déficit de 1 298 172.66 €, cette année ont été vendus 356 642.55 € de terrains. Le déficit global s'établit à 970 001.05 €.

Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions

Le Président ne prend pas part au vote

**2010/36 - Vote du compte administratif budget annexe « petite enfance » exercice 2009**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Ce budget fait apparaître des recettes pour 790 471.98 € et des dépenses pour 794 165.17 €, soit un déficit en fonctionnement de 3 693.19 €.

En investissement, le déficit s'établit à 14 509.98 €, ce qui donne un déficit global de 18 203.17 €.

Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions

Le Président ne prend pas part au vote

Monsieur le Président remercie l'assemblée de ce vote.

Il souhaite rappeler que 2009 a été marquée par la reprise de la compétence petite enfance, qui est un succès comme en témoigne le guichet unique, la maintenance des bâtiments...

Monsieur THERON souhaite connaître les avancées du dossier de la construction d'une future crèche qui desservirait le sud du territoire. La commune de Saint Selve a proposé un terrain, la CAF est venue le visiter. Il souhaite également savoir où en est le projet de crèche mixte sur Béthanie.

Monsieur le Président informe que dans le cadre de la renégociation du contrat CAF, ce sera l'occasion de poser la question de la construction d'une nouvelle structure. Cependant, une incertitude plane sur les ressources de la collectivité, suite à la réforme de la taxe professionnelle. Il rappelle que suite au transfert, toutes les communes ont désormais accès aux structures.

Madame SECCO indique que dans le cadre de la renégociation, la CAF examinera les bilans au vu de l'extension des crèches de Cadaujac et la Brède, de la restructuration de La Brède et de la construction de Saint Médard d'Eyrans.

#### **2010/02 - Approbation du compte de gestion - budget principal exercice 2009**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Les éléments de la CCM sont en parfaite correspondance avec ceux de la Trésorerie.

Adopté à l'unanimité

#### **2010/03 - Affectation du résultat - budget principal exercice 2009**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

On constate un excédent global de 3 793 627 €. En ce qui concerne le besoin de financement de la section d'investissement, on constate un déficit de 760 522.90 €.

Les restes à réaliser affichent un excédent de 57 407.69 € qui réduit le déficit cumulé pour conduire à un déficit de 703 115.21 €.

Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions

#### **2010/04 - Vote du taux relais exercice 2010**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Madame GUIRAO présente les grandes lignes de la réforme de la taxe professionnelle :

La réforme de la TP remplacée par la CET (cotisation économique territoriale). Cette réforme est menée en deux étapes :

-2010 : la Communauté de Communes de Montesquieu touche une compensation relais, les entreprises étant déjà soumises à la CET

-2011 : la Communauté de Communes de Montesquieu percevra directement la CET.

La CET est composée d'une part assise sur la valeur ajoutée et d'une autre part assise sur le foncier des entreprises ; à cela se rajoute une taxe sur les entreprises de réseau et sur les surfaces commerciales.

Pour 2010, la Communauté de Communes de Montesquieu touche donc une compensation relais, dont le montant est au moins égal aux ressources perçues en 2009 ; par ailleurs, la Communauté de



Communes de Montesquieu vote cette année un taux relais permettant l'imposition des entreprises sur le foncier.

Il est précisé que de fait, la Communauté de Communes de Montesquieu passera en 2011 en fiscalité additionnelle puisqu'elle percevra une part de taxe d'habitation et de taxe sur le foncier bâti.

Monsieur le Président rappelle que le système de taxe professionnelle était une recette dynamique pour la collectivité. Il s'inquiète de la perte de ce dynamisme au travers de cette réforme. De plus, il rappelle le choix qui avait été fait de ne pas taxer les ménages, et qui aujourd'hui sera de fait de par la réforme.

Il est proposé d'appliquer au taux de TP de 2009 le coefficient d'augmentation maximum permis par les règles de lien entre taux, le taux de CET proposé est de 14.53%.

Adopté à l'unanimité

<b>2010/05 - Vote du budget primitif - budget principal « CDC Montesquieu » exercice 2010</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

La section de fonctionnement est de 13 541 210.87 € et celle d'investissement à 5 404 747.76 €, soit une augmentation en fonctionnement par rapport à 2009 de 13% et une réduction en investissement de 5.5% par rapport à 2009.

Au niveau des dépenses, les dépenses de personnel ont fortement augmenté, ce qui s'explique par la reprise du personnel petite enfance, soit 78 agents supplémentaires. Sont reconduites la totalité de l'attribution de compensation et les 200 000 € de dotation de solidarité. Il rappelle que la loi prévoit la possibilité de revoir l'attribution de compensation pendant cinq ans.

En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, les chiffres de l'année passée ont été reconduits au niveau de la taxe professionnelle. Ont également été reconduits les chiffres de la DGF.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, à noter la construction d'un centre technique communautaire, le financement de la crèche de Saint Médard d'Eyrans, les aires d'accueil des gens du voyage.

Au niveau des recettes, elles correspondent aux différentes dotations, subventions et emprunt et le virement de la section de fonctionnement.

Monsieur NARDI voit dans la réforme de la taxe professionnelle une chance pour le monde économique qui va avoir les moyens de faire du développement. Il pense que la volonté du gouvernement n'est pas d'assécher les territoires.

Quand aux choix politiques stratégiques de la CCM, il n'est pas en accord avec certains d'entre eux, comme l'opération Béthanie qui contrairement aux annonces s'avère une opération compliquée et coûteuse. De même, il estime que le projet de kiosque au château de La Brède, qui bien qu'étant un projet utile, est tout de même très onéreux.

Il pense qu'un grand enjeu pour les communes est la voirie et il estime que la CCM devrait s'y investir.

Monsieur SOURROUILLE pense que la réforme de la TP n'a pas été menée dans une période propice. En outre, il note que depuis la mise en place du bouclier fiscal, de nombreuses entreprises continuent à investir à l'étranger, il craint que la réforme de la TP n'inverse pas cette tendance.

Madame SECCO estime que si la CCM devait prendre d'autres compétences, ce ne serait pas la voirie, car il y a des enjeux bien plus importants, notamment l'accès à l'eau. Elle remarque que les communes ont des difficultés à construire des stations d'épuration, à mettre en place l'assainissement. De plus, les habitants sont confrontés à une inégalité du prix de l'eau.

Monsieur le Président répond qu'en termes de choix stratégiques, la CCM avait fait le choix en 2002 de ne pas taxer les ménages. Il pense avoir eu raison, car jamais une entreprise ne s'est plainte du montant de la TP. En revanche, il pense que la fiscalité additionnelle va créer des problèmes et qu'elle nous est imposée par l'Etat.

En ce qui concerne l'acquisition de Béthanie, il pense qu'il s'agissait d'une opportunité. Les projets avancent : antenne de la BDP, maison relais avec le Petit Ermitage, accueil du nouveau chantier d'insertion.

De nombreuses opérations sont lancées : la construction d'une crèche à Saint Médard d'Eyrans, la construction d'un centre technique, le kiosque destiné à l'accueil du château de la Brède, construction d'une nouvelle déchetterie, mise en œuvre du chantier d'insertion, réalisation des premiers travaux sur les pistes cyclables et les chemins de randonnée, travaux sur les bassins versants.

Adopté par 38 voix pour et 4 abstentions

**2010/07 - Approbation du compte de gestion - budget annexe « ordures ménagères » exercice 2009**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Les éléments de la CCM sont en parfaite correspondance avec ceux de la Trésorerie.

Adopté à l'unanimité

**2010/08 - Affectation du résultat - budget annexe « ordures ménagères » exercice 2009**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

L'excédent global est de 1 096 385.77 € et le déficit total de 22 433.37 €, soit un excédent définitif de 1 073 952.40 €

Adopté par 38 voix pour et 4 abstentions

**2010/09 - Vote du taux de la TEOM 2010**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Au vu de l'excédent important du budget annexe « ordures ménagères », dû aux performances du tri, il est proposé de baisser le taux de la TEOM de 5%. De plus, en raison de l'augmentation et de la multiplication des bases les recettes devraient être sensiblement les mêmes, en dépit de la baisse du taux de la TEOM. Le taux de TEOM proposé est 13.22%.

Adopté à l'unanimité

**2010/10 - Vote du budget primitif - budget annexe « ordures ménagères » exercice 2010**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

La diminution du taux de la TEOM va se traduire par une baisse de 12.82 € par foyer. Il est à noter que le ramassage représente environ 3 millions d'€, le traitement 1 million d'€.

Les recettes proviennent essentiellement de la TEOM ainsi que des aides au tri.

Les dépenses d'investissement correspondent à la construction d'une nouvelle déchetterie ainsi qu'à la rénovation de la déchetterie de l'Arnahurt.

Fonctionnement : 5 051.118,70 € et investissement : 810 027.07 €.

Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions

**2010/12 - Approbation du compte de gestion - budget annexe « transports scolaires » exercice 2009**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Les éléments de la CCM sont en parfaite correspondance avec ceux de la Trésorerie.

Adopté à l'unanimité

**2010/13 - Affectation du résultat - budget annexe « transports scolaires » exercice 2009**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Le résultat de clôture est positif à 1 136.75 €. En investissement un déficit de 1 151.75 €

Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions

**2010/14 - Vote des tarifs « transports scolaires » année 2010/2011**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Il est proposé de reconduire les tarifs de l'année passée, à savoir 45 € pour les collégiens et 90 € pour les lycéens.

Monsieur le Président souligne que la part familles représente 8% du coût réel du service.

Adopté à l'unanimité

**2010/15 - Vote du budget primitif budget annexe « transports scolaires » exercice 2010**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

La recette principale est apportée par le Conseil Général, à hauteur de 1 128 000 €, soit environ 90% du coût des transports scolaires. La différence est financée par le budget de la CCM.

Monsieur le Président informe que pour l'année à venir il sera procédé au marquage de chaque arrêt. Il sera également proposé une inscription en ligne par l'intermédiaire du site internet.  
Fonctionnement : 13 721.20 € investissement : 2 751.75 €

Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions

**2010/17 - Approbation du compte de gestion budget annexe « aérodrome » exercice 2009**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Les éléments de la CCM sont en parfaite correspondance avec ceux de la Trésorerie.

Adopté à l'unanimité

**2010/18 - Affectation du résultat budget annexe « aérodrome » exercice 2010**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

L'excédent global s'établit à 72 728.76 € et on dégage un besoin réel d'investissement de 19 556.69€..

Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions

**2010/19 - Vote du budget primitif budget annexe « aérodrome » exercice 2010**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

La section investissement s'équilibre à 93 556.69 €, essentiellement des travaux de remise en état de la piste.

Section de fonctionnement : 143 172.07 €

Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions

**2010/21 - Approbation du compte de gestion budget annexe « Centre de Ressources » exercice 2009**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Les éléments de la CCM sont en parfaite correspondance avec ceux de la Trésorerie.

Adopté à l'unanimité

**2010/22 - Affectation du résultat budget annexe « Centre de Ressources » exercice 2010**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Le résultat est un déficit cumulé de 31 674.81 €, le déficit d'investissement est de 3 495.71 €.

Adopté par 38 voix pour et 3 abstentions

**2010/23 - Vote du budget primitif budget annexe « Centre de Ressources » exercice 2010**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Le budget est équilibré à 392 970.52 € en fonctionnement et 76 495.71 € en investissement. Il s'agit essentiellement de travaux d'entretien du bâtiment.

Adopté par 37 voix pour et 3 abstentions

**2010/25 - Approbation du compte de gestion budget annexe « gestion du site Montesquieu » ex 2009**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Les éléments de la CCM sont en parfaite correspondance avec ceux de la Trésorerie.

Adopté à l'unanimité

**2010/26 - Affectation du résultat budget annexe « gestion du site Montesquieu » exercice 2010**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Un excédent cumulé sur les deux derniers exercices de 74 641.91 €. Déficit de la section d'investissement 8 299.99 €.

Adopté par 37 voix pour et 3 abstentions

**2010/27 - Vote du budget primitif budget annexe « gestion du site Montesquieu » exercice 2010**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Ce budget s'équilibre à 242 842.12 € en fonctionnement et à 18 299.79 € en investissement. Les charges sont essentiellement du gardiennage, et les recettes proviennent des quote parts payées par les entreprises.

Adopté par 37 voix pour et 3 abstentions

**2010/29 - Approbation du compte de gestion budget annexe « extension zone Montesquieu » ex 2009**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Les éléments de la CCM sont en parfaite correspondance avec ceux de la Trésorerie.

Adopté à l'unanimité

**2010/30 - Affectation du résultat budget annexe « extension zone Montesquieu » exercice 2010**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

En fonctionnement, un déficit de 2 523.83 €, en revanche en investissement 725 678.40 € de ventes de terrains. Compte tenu de l'excédent primitif de 1 936 674.52 €, le déficit d'investissement est réduit à 1 210 996.12 €.

Adopté par 37 voix pour et 3 abstentions

**2010/31 - Vote du budget primitif budget annexe « extension zone Montesquieu » exercice 2010**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Le budget s'équilibre à 740 713.83 € en fonctionnement et à 1 233 519.95 € en investissement.

Adopté par 37 voix pour et 3 abstentions

**2010/33 - Approbation du compte de gestion budget annexe « extension zone Pins Verts » ex 2009**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Les éléments de la CCM sont en parfaite correspondance avec ceux de la Trésorerie.

Adopté à l'unanimité

**2010/34 - Affectation du résultat budget annexe « extension zone Pins Verts » exercice 2010**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Grâce à la vente de terrains, nous avons réalisé un excédent de 328 171.61 € pour un déficit d'investissement de 1 298 172.66 €, soit un déficit de 970 001.05 €.

Adopté par 37 voix pour et 3 abstentions

**2010/35 - Vote du budget primitif budget annexe « extension zone Pins Verts » exercice 2010**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

En fonctionnement il s'équilibre à 899 060 € et en investissement à 1 015 001.05 €.

Adopté par 37 voix pour et 3 abstentions

**2010/37 - Approbation du compte de gestion budget annexe « petite enfance » exercice 2009**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Les éléments de la CCM sont en parfaite correspondance avec ceux de la Trésorerie.

Adopté à l'unanimité

**2010/38 - Affectation du résultat budget annexe « petite enfance » exercice 2010**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

En section de fonctionnement, un déficit de 3 693.12 € et en section d'investissement de 14 509.98€.

Adopté par 37 voix pour et 3 abstentions

**2010/39 - Vote du budget primitif budget annexe « petite enfance » exercice 2010**

**Rapporteur : Monsieur CONSTANT**

Un budget de 59 229.15 € en fonctionnement et de 14 509.98 € en investissement.

Monsieur le Président précise que le budget annexe a rejoint le budget principal pour plusieurs raisons : il s'agit d'un service public qui n'est pas financé par la redevance, qui est régi par la nomenclature M14.

De plus, isoler le budget petite enfance aurait inmanquablement conduit à proposer des décisions modificatives tout au long de l'année.

Adopté par 37 voix pour et 3 abstentions

**2010/40 - Clôture du budget annexe « petite enfance »**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Comme évoqué précédemment il s'agit de clôturer le budget annexe petite enfance.

Adopté à l'unanimité

**2010/41 - Affectation de la régie de recettes « petite enfance »**

**Rapporteur : Madame SECCO**

La régie de recettes était affectée au budget annexe « petite enfance », du fait de sa clôture, il convient de la réaffecter au budget principal.

Adopté à l'unanimité

**2010/42 - Affectation de la régie d'avances « petite enfance »**

**Rapporteur : Madame SECCO**

La régie d'avances était affectée au budget annexe « petite enfance », du fait de sa clôture, il convient de la réaffecter au budget principal.

Adopté à l'unanimité

**2010/43 - Tarification des structures d'accueil collectif et familial**

**Rapporteur : Madame CHENNA**

Il est proposé de retenir le taux d'effort proposé par la CAF, ainsi que le taux plafond et plancher révisés annuellement par la CAF.

Adopté à l'unanimité

**2010/63 - Subventions aux associations**

**Rapporteur : Monsieur FATH**

Il est proposé les subventions suivantes :

- Sporting club Cadaujacais : 450 €
- Union sportive Saucataise : 800 €
- Banda goss : 500 €
- Compagnie des ateliers de musique : 4 000 €
- Ailes du sourire : 450 €
- Association des jeunes sapeurs pompiers La Brède : 1 200 €
- Association des jeunes sapeurs pompiers Cabanac Villagrains : 500 €

Adopté à l'unanimité

**2010/64 - Subventions aux associations : conventions triennales**

**Rapporteur : Monsieur FATH**

Afin de donner plus de lisibilité aux associations qui font un travail structurant sur le territoire, il est proposé de signer des conventions triennales. Les associations concernées sont les Festes Baroques, Jazz and Blues, la Roue Cadaujacaise et les Scènes Buissonnières.

Adopté à l'unanimité

**2010/44 - Personnel communautaire - nouvelle architecture du régime indemnitaire - approbation**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Le régime indemnitaire actuel s'est constitué au fur et à mesure de l'arrivée de personnel sans harmonie. Ce régime indemnitaire garantit un minimum à chaque agent basé à la fois sur le grade (part fixe), et sur les fonctions et la manière de servir (part variable). Le lissage sera fait sur quatre ans. Son application est prévue au 01 mars.

Adopté à l'unanimité

**2010/45 - Régime indemnitaire du personnel - prime de service et de rendement : nouveaux textes**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

L'application de nouveaux décrets parus en 2009, relatifs à la prime de service et de rendement de la filière technique.

Adopté à l'unanimité

**2010/46 - Indemnité exceptionnelle allouée à certains fonctionnaires affiliés au régime spécial de sécurité sociale**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit d'une régularisation de l'indemnité exceptionnelle sur la CSG.

Adopté à l'unanimité

**2010/47 - Rémunération des assistantes maternelles - Indemnités de fourniture destinées à l'entretien de l'enfant**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit de revaloriser l'indemnité versée aux assistantes maternelles pour tenir compte du taux de l'inflation 2009, à savoir 0.9%, ce qui la fait passer à 7.12 €.

Adopté à l'unanimité



## 2010/48 - Création d'un Comité Technique Paritaire

**Rapporteur : Monsieur le Président**

La CCM ayant atteint le nombre de 120 agents, il convient de mettre en place un Comité Technique Paritaire, qui sera composé de trois représentants du personnel titulaires (3 suppléants) ainsi que de trois représentants des élus titulaires (3 suppléants).

Les élections seront organisées à partir du dernier trimestre 2010. Une délibération sera prise pour désigner les représentants des élus.

Adopté à l'unanimité

## 2010/49 - Composition des instances communautaires

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Suite à la démission de Monsieur DIEU de la commune d'Ayguemorte les Graves, Monsieur Didier ROUBY a été désigné comme conseiller communautaire, siégeant dans les commissions ou siégeait Monsieur DIEU.

Adopté à l'unanimité

## 2010/50 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets année 2009

**Rapporteur : Monsieur LEMIRE**

Le service des ordures ménagères commence avec la pré-collecte, avec un parc de 15 836 bacs.

La collecte sélective baisse, ce qui peut s'expliquer par la récession économique.

La réduction du nombre des collectes a eu un impact sur le nombre de kilomètres parcourus, et donc sur le bilan carbone. A noter que ceci peut être un indicateur intéressant pour l'avenir, parallèlement à la réduction des coûts et au service rendu.

En ce qui concerne la collecte du verre, progression de 5%, mais les chiffres restent cependant inférieurs aux moyennes nationales.

Un nouveau service bien perçu par les administrés, les bornes de collecte des textiles, qui en outre permettent de faire travailler des personnes en réinsertion.

Un autre service qui est apprécié, la collecte des DASRI, qui en outre permet d'éviter la dangerosité des collectes.

Au niveau des déchetteries, augmentation de la fréquentation de Migelane et problèmes d'accueil à l'Arnahurt.

Un autre point fort, l'équipement des foyers en composteurs, avec 2 485 composteurs vendus.

Enfin, les grands projets 2010 : la construction d'une déchetterie, la mutualisation des collectes en zones d'activités, une nouvelle campagne de communication, la semaine du développement durable, la qualification Qualité Plus, permettant d'obtenir des aides de l'ADEME.

Non soumis au vote

Monsieur SOURROUILLE souhaite donner quelques chiffres, en préalable à la présentation des délibérations.

Le nombre d'offres d'emplois sur le territoire est stable (336 en 2008 et 337 en 2009). On note une diminution du tiers des offres d'emploi à durée indéterminée. Les jeunes sont particulièrement touchés par le chômage.

**2010/51 - Mission Locale des Graves - renouvellement convention 2010**

**Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE**

Au niveau de la Mission Locale, augmentation de 5% du nombre de jeunes accueillis, augmentation de 25% des demandes d'emploi des jeunes, 10% de jeunes en moins ont pu accéder à l'emploi et 17% de jeunes sont entrés en formation.

Madame CHENNA expose quelques chiffres : la conseillère a reçu 450 jeunes dont 206 nouveaux, 273 contrats et 69 jeunes entrés en formation.

La participation de la CCM est à hauteur de 50 836 €, en légère augmentation par rapport à l'année précédente.

Adopté à l'unanimité

**2010/52 - Renouvellement adhésion au Plie des Graves 2010**

**Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE**

Les chiffres montrent un taux de 67% de sorties en emploi durable en 2009. Il y a 100 demandeurs d'emploi suivis et 50 nouvelles intégrations.

Le PLIE a pour objet le rapprochement de l'offre et de l'emploi, par l'accompagnement par une référente et une chargée de relations entreprises.

Un chantier d'insertion lié à la découverte des métiers de l'environnement a été mis en place.

La participation financière sollicitée auprès de la CCM est de 103 616 €.

Adopté à l'unanimité

**2010/53 - Pôle emploi communautaire : renouvellement d'une convention avec le CCAS de la Brède et la commune de Saint Médard d'Eyrans**

**Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE**

Il est proposé de renouveler le partenariat avec ces deux communes pour l'accueil des demandeurs d'emploi.

Adopté à l'unanimité

**2010/54 - Pôle emploi communautaire : renouvellement d'une convention avec l'association ETIQ**

**Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE**

Cette association propose des travaux d'entretien de locaux, jardinage au domicile des particuliers. Sur sept personnes orientées, deux ont retrouvé une activité.

Adopté à l'unanimité

**2010/55 - Gestion du parc de cyclomoteurs de la CCM**

**Rapporteur : Monsieur SOURROUILLE**

Ce parc de cyclomoteurs est très intéressant pour les demandeurs d'emploi.

Adopté à l'unanimité

**2010/56 - Subvention à l'association Bordeaux Montesquieu**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

L'ABM a pour objectifs : l'accompagnement au développement d'activités innovantes, le développement de l'ingénierie d'innovation, projet de création d'une plateforme d'agents biologiques, animation et mise en réseau des compétences.

En 2010, trois événements se dérouleront au mois de juin : journée des éco technologies, séminaire RETIS (assemblée générale des technopoles de France), et 20 ans de la Technopole.

La participation de la CCM est de 89 000 €.

Adopté à l'unanimité

M. CLAVERIE et M. DARRIET ne prennent pas part au vote

**2010/57 - Subvention à l'association des Technopoles de Bordeaux pour l'organisation du congrès et de l'assemblée générale RETIS**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

L'organisation de cet événement sera portée par l'association des Technopoles de Bordeaux qui sollicite une subvention de 30 000 €.

Adopté à l'unanimité

**2010/58 - Vente d'un lot à la société DEKOREV - zone d'activité les Pins Verts**

**Rapporteur : Monsieur CLAVERIE**

Cette société travaille dans la décoration. Elle était située à Saint Médard et se déplace sur Saucats afin d'avoir une surface plus importante. Elle s'est engagée dans une démarche du label ECO ARTISAN.

Adopté à l'unanimité

**2010/59 - Site Montesquieu - promesse synallagmatique de vente à la société AVA**

**Rapporteur : Monsieur CLAVERIE**

Cette société conçoit, fabrique et vend des matériels viticoles. Elle emploie 10 salariés et envisage 10 autres recrutements dans les années à venir.

Adopté à l'unanimité

**2010/60 - Site Montesquieu - promesse synallagmatique de vente à la société LPA  
CONCEPT**

**Rapporteur : Monsieur CLAVERIE**

Cette société était déjà implantée sur le site Montesquieu. Elle fabrique des amplificateurs de puissance pour la téléphonie.

Adopté à l'unanimité

**2010/61 - « Destination vignobles » - Route des vins de Bordeaux en Graves et Sauternes**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit de la mise en œuvre de la phase 2 du projet Route des Vins.

Adopté à l'unanimité

**2010/62 - Office de Tourisme de Montesquieu - Approbation du compte administratif 2009  
et du budget primitif 2010 - Attribution d'une subvention 2010**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Les missions de l'Office sont : l'accueil et l'information, la promotion touristique, l'animation touristique, le développement touristique, la commercialisation et les relations avec les professionnels.

La subvention sollicitée est de 239 000 €.

Adopté à l'unanimité